

# Document d'informations clés

## Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le Produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce Produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## Produit

### BASE INVESTMENTS SICAV - FLEXIBLE LOW RISK EXPOSURE

un compartiment de BASE INVESTMENTS SICAV

Initiateur du PRIIP (Packaged Retail Investment and Insurance-based Product) : Banca del Sempione SA

BASE INVESTMENTS SICAV - FLEXIBLE LOW RISK EXPOSURE EUR ISIN : LU0492099089

Siège social : 5, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg - Site Internet de l'Initiateur : [www.basesicav.lu](http://www.basesicav.lu). Veuillez appeler au numéro suivant : + 41 91 910 71 11 afin d'obtenir davantage d'informations.

Banca del Sempione SA est agréé en Suisse et réglementé par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA).

BASE INVESTMENTS SICAV est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

Date de publication du document d'informations clés : 02.02.2026

Mise en garde : vous êtes sur le point d'acheter un Produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

## En quoi consiste ce Produit ?

### Type

Ce Produit est un fonds d'investissement de droit luxembourgeois, une « société d'investissement à capital variable (SICAV) » constituée en « société anonyme » et régie par la partie I de la loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010 concernant les organismes de placement collectif.

### Durée

La durée de vie de ce Produit est illimitée.

### Objectifs

Le Produit vise à générer des rendements réels positifs à l'intention des actionnaires par le biais d'un processus d'allocation d'actifs modulable et dynamique, en privilégiant notamment la conservation et la valorisation du capital. L'allocation des actifs fait l'objet d'une gestion active au moyen d'une exposition modulaire à différentes classes d'actifs, notamment les obligations d'État et d'entreprise, les actions et les devises. La stratégie d'investissement repose sur quatre (4) principes fondamentaux : 1) Stratégie globale ; 2) Grande flexibilité : allocation des investissements ; 3) Valeur relative : écarts entre devises, courbes obligataires, actions ; 4) Recherche des failles sur le marché. Le Produit investit la majorité de ses actifs dans tous types de titres à revenu fixe, dans des instruments du marché monétaire, des instruments dérivés et dans d'autres produits.

BBB- est la notation minimale. Un maximum de 15 % sera investi dans des obligations non notées. Un maximum de 15 % de ses actifs sera investi dans des actions. Un maximum de 15 % sera investi dans des obligations de catégorie spéculative, ayant un « B » comme notation moyenne. Les instruments dérivés peuvent être utilisés à la fois pour protéger la valeur de chaque actif et pour tirer parti des fluctuations du marché.

Les revenus seront capitalisés.

La devise de référence du Produit est l'EUR.

Les investissements sous-jacents de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

### Investisseurs de détail visés

L'ensemble des investisseurs particuliers prévoyant de conserver leurs placements pendant au moins trois (3) ans et disposés à accepter un niveau de risque moyen à élevé de perte en capital initial dans le cadre de leur portefeuille d'investissement.

### Informations pratiques

Le Dépositaire : CACEIS Bank, Luxembourg Branch

Il est possible de réaliser des rachats chaque jour ouvrable où les banques sont dûment ouvertes au Luxembourg et où le marché est également ouvert conformément aux règles de marché de Borsa Italiana S.p.A.

Des exemplaires du prospectus ainsi que des derniers rapports annuels et semestriels du Produit, de même que d'autres informations pratiques telles que le dernier prix des actions, sont disponibles gratuitement, en version anglaise, auprès du siège social du Produit : 5, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et sur le site Internet suivant : [www.basesicav.lu](http://www.basesicav.lu).

Les derniers prix publiés de la catégorie, les informations relatives à la valeur liquidative, les calculs des scénarios de performance mensuelle et l'historique des performances du Produit sont disponibles sur le site Internet : [www.basesicav.lu](http://www.basesicav.lu), au siège social de la SICAV ainsi qu'auprès de Banca del Sempione SA, Via P. Peri 5, CH-6901 Lugano, représentant de la SICAV et agent payeur en Suisse ; distributeurs italiens répertoriés dans la section « Elenco dei Collocatori » : <https://www.basesicav.lu/tipo-pubblicazione/documenti-legali/>.

Le prospectus, les DIC, les rapports semestriels et annuels, les statuts, les prix des actions ainsi que d'autres informations pratiques sont disponibles gratuitement, en version italienne, sur le site : [www.basesicav.lu](http://www.basesicav.lu), au siège social de la SICAV, ainsi qu'auprès de Banca del Sempione SA, Via P. Peri 5, CH-6901 Lugano, représentant de la SICAV et agent payeur en Suisse ; distributeurs italiens répertoriés dans la section « Elenco dei Collocatori » : <https://www.basesicav.lu/tipo-pubblicazione/documenti-legali/>.

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### Indicateur de risque

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

←.....→  
Risque le plus faible Risque le plus élevé



L'indicateur synthétique de risque part de l'hypothèse que vous conservez le Produit jusqu'à l'échéance de la période de détention recommandée (3 ans). Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce Produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

L'indicateur synthétique de risque peut, dans une large mesure, mais pas toujours de manière appropriée, prendre en compte les risques suivants, lesquels peuvent entraîner des pertes supplémentaires :

**Risque lié au crédit** : le Produit peut investir dans des titres de créance exposés au risque que l'émetteur ne soit pas en mesure de respecter ses obligations en matière de remboursement.

**Risque lié à la contrepartie** : le Produit peut subir des pertes en cas de défaillance d'une contrepartie à un instrument financier et de non-respect de ses obligations de paiement envers le Produit.

**Risque lié aux marchés émergents et aux marchés frontaliers** : la forte instabilité politique ou sociale, des économies reposant sur un nombre limité de secteurs, des devises instables, une inflation galopante, des bourses de valeurs mobilières très volatiles, des changements imprévisibles des politiques en matière d'investissements étrangers ainsi qu'une protection insuffisante des investisseurs peuvent avoir un impact sur les placements du Produit.

**Risque lié au marché** : le Produit peut subir des pertes en raison des fluctuations des prix des titres en portefeuille.

**Risque lié aux liquidités** : lorsque des placements sont réalisés dans des instruments financiers pouvant présenter un niveau de liquidité réduit dans certaines circonstances, par exemple en cas de krach boursier, de défaillance d'émetteurs et/ou en raison de rachats massifs de la part des actionnaires, ce qui pourrait entraîner une diminution de la valeur de certains investissements du Produit.

**Risque lié au taux d'intérêt** : le risque de taux d'intérêt correspond à la possibilité que la valeur des actifs du Produit diminue suite à une variation inattendue des taux d'intérêt, notamment, mais pas seulement, pour les investissements en obligations.

**Risque lié au change** : le Produit investit dans des actifs libellés en devises étrangères, dont la valeur peut nuire aux fluctuations des taux de change par rapport à la devise de référence du Produit et des catégories d'actions libellées dans une devise autre que celle de référence.

**Risque lié aux opérations** : il s'agit du risque selon lequel des défaillances, dysfonctionnements et/ou insuffisances des systèmes, des processus et/ou des personnes (notamment de la part du gérant) peuvent entraîner des pertes pour le Produit.

**Risque lié au recours à des instruments dérivés** : une utilisation prudente des instruments dérivés peut être profitable au Produit, mais elle implique des risques supplémentaires, différents de ceux associés aux actifs traditionnels, tels que le risque d'évaluations divergentes selon les méthodologies de valorisation appliquées. Avoir recours à des instruments dérivés peut conduire à une plus forte volatilité des actifs du Produit et à la perte totale ou partielle du capital investi, voire davantage. En raison de l'utilisation d'instruments dérivés, le Produit peut être très exposé à certains placements, phénomène connu sous le nom d'effet de levier. La baisse de la valeur de ces placements peut se traduire par une perte proportionnellement plus importante pour le Produit.

Ce Produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

### Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce Produit est soumis aux aléas de marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pire performances, ainsi que la performance moyenne du Produit et/ou l'indicateur de référence qui convient le mieux au cours des 10 dernières années.

Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Investissement 10 000 EUR

La période de détention recommandée est de 3 ans.		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans (période de détention recommandée)
<b>Scénarios</b>			
<b>Minimum</b>	<b>Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.</b>		
<b>Scénario de stress</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	8 020 EUR	8 240 EUR
	<b>Rendement annuel moyen</b>	-19,80 %	-6,25 %
<b>Scénario défavorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	8 990 EUR	8 780 EUR
	<b>Rendement annuel moyen</b>	-10,10 %	-4,24 %
<b>Scénario intermédiaire</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	10 110 EUR	10 730 EUR
	<b>Rendement annuel moyen</b>	1,10 %	2,38 %
<b>Scénario favorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	11 680 EUR	12 170 EUR
	<b>Rendement annuel moyen</b>	16,80 %	6,77 %

Ce tableau présente les sommes que vous pourriez récupérer sur la période de détention recommandée de 3 ans, selon les différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 EUR.

Scénario défavorable : ce scénario s'est produit pour un investissement entre 03.2017 et 03.2020.

Scénario intermédiaire : ce scénario s'est produit pour un investissement entre 10.2020 et 10.2023.

Scénario favorable : ce scénario s'est produit pour un investissement entre 09.2022 et 09.2025.

## Que se passe-t-il si Banca del Sempione SA n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Vous pouvez subir une perte financière en cas de défaillance du Produit et/ou du Dépositaire, du courtier principal ou du sous-dépositaire de ce Produit. Il n'existe aucun système de compensation ou de garantie susceptible de compenser, en tout ou en partie, cette perte.

## Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement au fil du temps.

### Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez et du temps pendant lequel vous détenez le Produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous sommes partis des hypothèses suivantes :

- Au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Pour les autres périodes de détention, le Produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- 10 000 EUR investis.

Investissement 10 000 EUR	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans (période de détention recommandée)
<b>Coûts totaux</b>	590 EUR	1.324 EUR
<b>Incidence des coûts annuels (*)</b>	5,9 %	4,0 % par an

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 6,42 % avant déduction des coûts et de 2,38 % après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le Produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Si tel est le cas, cette personne vous informera du montant.

### Composition des coûts

Investissement 10 000 EUR et incidence des coûts annuels si vous sortez après 1 an

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Ce montant comprend des frais de distribution de 3,00 %. L'incidence des coûts d'entrée que vous payez. Il s'agit du montant maximum que vous pouvez payer, mais vous pouvez aussi payer moins. Ces frais sont déjà compris dans le prix que vous payez.	300 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce Produit (mais il est possible que la personne qui vous vend ce Produit vous facture de tels frais).	0 EUR
Coûts récurrents (prélevés chaque année)		
Frais de gestion et autres frais administratifs ou d'exploitation	1,99 % de la valeur de votre investissement par an. L'incidence des coûts que nous supportons chaque année pour la gestion de ce Produit. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels de l'année dernière.	199 EUR
Coûts de transaction	0,20 % de la valeur de votre investissement par an. L'incidence des coûts d'achat et de vente des investissements sous-jacents pour ce Produit. Le montant effectif variera en fonction des volumes achetés et vendus.	20 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	0,71 % pour l'exercice précédent - Description : 15 % de la performance de la Valeur liquidative par rapport au seuil de rentabilité maximal Selon la règle en matière de seuil de rentabilité maximal, aucune commission de performance ne sera due si la VL avant commission de performance s'avère inférieure à la dernière VL de l'indice de référence. Les pertes antérieures peuvent être réajustées après cinq ans. La commission de performance est calculée sur une période de référence correspondant à la fin de l'année civile. La méthode de calcul est décrite dans le prospectus.	71 EUR

Ces tableaux présentent l'incidence des différents coûts sur le rendement de l'investissement que vous pourriez obtenir si vous respectez la période de détention recommandée, ainsi que la signification des différentes catégories de coûts.

Si vous investissez dans ce Produit dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, ce document ne prend pas en compte les frais relatifs à ce contrat.

## Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 3 ans

Ce Produit est destiné aux investissements à court terme. Néanmoins, vous pouvez vous faire racheter votre investissement sans pénalité et à tout moment pendant cette période, ou le conserver plus longtemps.

Il est possible de réaliser des rachats chaque jour ouvrable où les banques sont dûment ouvertes au Luxembourg et où le marché est également ouvert conformément aux règles de marché de Borsa Italiana S.p.A.

Si vous vendez vos actions par anticipation, le risque de perte ou de rendement inférieur de votre investissement augmentera.

## Comment puis-je formuler une réclamation ?

Si vous avez des réclamations à formuler concernant le Produit ou le comportement de l'initiateur ou de la personne qui a conseillé ou vendu ce Produit, veuillez nous écrire à l'adresse suivante :

Banca del Sempione SA, Via Peri 5, CH-6900 Lugano (Suisse)

E-mail : [infofondi@bancasempione.ch](mailto:infofondi@bancasempione.ch).

Téléphone : +41 91 910 71 11

Les informations relatives à la procédure de dépôt des réclamations sont disponibles sur le site Internet suivant : [www.basesicav.lu](http://www.basesicav.lu).

## Autres informations pertinentes

Scénarios de performance : Vous trouverez les scénarios de performance précédents, mis à jour mensuellement, à l'adresse suivante : [www.basesicav.lu](http://www.basesicav.lu).

Les données sur les performances passées de ce Produit sont présentées pour 10 ans. Si vous souhaitez davantage d'informations, veuillez vous rendre à l'adresse suivante : [www.basesicav.lu](http://www.basesicav.lu).

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus liés à la détention d'actions du Produit peuvent être soumis à imposition. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du vendeur du Produit ou de votre conseiller fiscal.

Le présent document d'informations clés (DIC) est mis à jour au moins chaque année.